

indiquer le nombre des émigrants qui sont allés aux États-Unis, et qui sont venus de là dans ce port par les steamers de Boston ; le nombre en a dû être très-considérable, puisque l'année dernière il s'est élevé à 135, et je suis convaincu que cette année le nombre en a été plus considérable. On peut donc, sans danger de se tromper, conclure que le nombre n'a pas été moindre de 600.

Durant toute l'année le besoin d'ouvriers agricoles s'est fait sentir, et un nombre considérable d'immigrants de districts ruraux ont été engagés par les cultivateurs, et sont allés de suite s'établir à la campagne. Certaines familles pourvues de moyens se sont aussi établies sur de bonnes terres, dans diverses parties de la province. Un certain nombre de jeunes gens envoyés par le "Wellington Farm School," près d'Edimbourg, et quelques-uns venant du Devonshire ont eu des places avantageuses à la campagne.

La demande de servantes et de laitières a été très grande, mais il n'y a que très peu de cette classe de personnes qui immigrent depuis quelques années passées. On avait l'espoir que Mademoiselle Rye pourrait être induite à s'intéresser à cette partie de la Puissance, et à envoyer quelques-unes de celles qui éprouvent tant de difficultés à gagner leur vie dans la mère-patrie, dans un pays qui offre toutes garanties d'un emploi immédiat et rémunératif. Des centaines pourraient choisir des places ici, avec la certitude d'un emploi permanent, de demeures confortables, et de bons salaires.

Les nouveaux chemins de fer, et ceux en voie de construction, ouvriront de nouvelles régions de bonnes terres, ce qui, on a lieu d'espérer, attirera un plus grand nombre de colons. Depuis nombre d'années, je me suis efforcé, et en cent occasions, avec succès, d'établir sur les terres de la couronne la classe ouvrière qui s'amourache des villes et qui, en temps de crise commerciale, éprouve tant de difficultés à gagner sa vie ; qui travaille pour autrui, et souvent pour des gages très-peu élevés—et qui, à mesure que la vieillesse approche, ne peut se procurer qu'une subsistance misérable. Dans les villes, la perspective de pouvoir se procurer une demeure très modique, ainsi que celle de faire des épargnes en cas de maladie, est bien petite, tandis que comme cultivateurs du sol, on a la garantie d'une demeure confortable avec une abondance de bonne nourriture. A la campagne aussi on a le bonheur de voir la famille s'agrandir autour de soi et de s'établir en quelque temps sur le sol. Les efforts que l'on a faits auprès de cette classe de personnes ont été heureux, et plusieurs d'entr'elles qui ne seraient aujourd'hui que des journaliers sont des propriétaires de bonnes terres.

Les conditions auxquelles on peut obtenir les terres du gouvernement permettent à tous ceux qui veulent s'y établir de se procurer des lots à bon marché. Toute personne mâle âgée de 18 ans ou plus, peut choisir parmi des régions tracées et explorées aux fins d'établissements, telle quantité de terres dont elle a besoin, tant pour elle que pour sa famille. Il n'existe point d'octrois gratuits ; mais moyennant \$20, le colon peut se procurer 100 acres de terre, pourvu qu'il s'y établisse, et commence à y faire des améliorations ; et les \$20, ainsi payées seront employées à confectionner des chemins et à construire des ponts dans le voisinage ; ou s'il le veut, au lieu de payer la somme susmentionnée, il pourra faire sur les chemins des travaux au montant de \$10 par année durant une période de trois ans, ce qui doit être considéré comme équivalant à un paiement en argent. Il est requis de construire une maison de pas moins de 16 sur 20, d'y résider et de défricher et de cultiver dix acres dans l'espace de trois ans ; et aussitôt que ces conditions sont remplies, il émane un octroi de la Province, conférant la terre à lui et à ses héritiers. Il y a une autre disposition à l'effet que, si le colon n'a que peu de moyens, il pourra, de temps à autre, s'absenter de sa terre pour un temps raisonnable pour gagner sa vie, ainsi que celle de sa famille, sans perdre son titre.

Dans ce moment, il y a d'exploré et d'affecté à l'établissement 216,643 acres, savoir :—

Dans le comté de Restigouche, 19,000 acres ; Gloucester, 25,000, Northumberland 10,000 ; Kent, 21,000 ; Queen, 22,000 ; Sunbury, 8,000 ; York, 20,000 ; Carleton, 48,000 ; Victoria, 34,000 ; et autres régions près de MaJawaska, à l'Est de la rivière Miramichi, au sud de la Colline ou "Seminogan Ridge," au nord de la Pointe Lapin, dans le Northumberland, le tout très propre à la colonisation.